

Ministère du Commerce =====	République du Mali Un Peuple - Un But- Une Foi =====
Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré =====	
Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière gomme arabique au Mali	

RAPPORT DE MISSION SUR L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA FILIERE GOMME ARABIQUE DES REGIONS DE KAYES, KOULIKORO, SEGOU ET MOPTI



I. Introduction :

Dans le cadre de la mise en œuvre du "Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière Gomme arabique au Mali" et en exécution des instructions contenues dans les Ordres de mission N° 0036/MC-DNCC du 18 juin 2014, N° 0039/MC-DNCC du 2 juillet 2014 et N°0046 /MC-DNCC du 18 juillet 2014, une mission nationale s'est rendue dans les Régions de Kayes du 19 au 23 juin 2014, Koulikoro du 6 au 9 juillet 2014, Ségou et Mopti.

L'objet de cette mission était d'informer et de sensibiliser les acteurs indirects et directs de la filière gomme arabique (autorités administratives et politiques, structures techniques, partenaires techniques et financiers, le réseau des Chambres d'Agriculture du Mali, les exploitants de gomme arabique) des régions de Kayes, Koulikoro, Ségou et Mopti sur le document du Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière Gomme arabique au Mali.

II. Objectifs et composition de la mission :

Les objectifs spécifiques étaient :

- identifier les acteurs de la filière gomme arabique dans les zones d'intervention du projet ;
- sensibiliser les acteurs en vue de former des organisations professionnelles et de créer, à terme, l'Interprofession de la filière gomme arabique au Mali ;
- informer sur le mécanisme de warrantage et échanger avec les Systèmes Financiers Décentralisés installés dans les zones d'intervention.

La mission était composée de :

- ➡ pour le compte de l'UMOCI :
 - M. Mohamed SIDIBE, Coordinateur National de l'Unité de mise en œuvre du Cadre Intégré (UMOCI) ;
 - M. Djibril SIDIBE Chargé du suivi-évaluation à l'UMOCI, en charge du projet gomme arabique ;
 - M. Makamba KEITA, Agent ;
 - M. Oumar DOUMBIA, Chauffeur ;
 - Abdramane MAIGA, Chauffeur.
- ➡ Pour le compte de l'APCAM :
 - Mme COULIBALY Djénébou TRAORE, Conseillère Technique à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM).
- ➡ Pour le compte des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) :
 - M. M Alhassane Ibrahima DIALL, Coordinateur par Intérim du Centre de Promotion et d'Appui des Systèmes Financiers Décentralisés (CPA/SFD).
- ➡ Personnes ressources :
 - M. Youssouf Ouattara, Caméraman Réalisateur;

- **Objet de la mission**

L'objet de la mission était d'informer et de sensibiliser les acteurs indirects et directs de la filière gomme arabique (autorités administratives et politiques, structures techniques, partenaires techniques et financiers, le réseau des Chambres d'Agriculture du Mali, les exploitants de gomme arabique) des régions de Kayes, Koulikoro, Ségou et Mopti sur le document du Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière Gomme arabique au Mali et le processus de mise en place des organisations interprofessionnelles agricoles.

II. Déroulement, méthodologie :

La mission s'est déroulée en trois étapes conformément au programme préétabli :

Etape 1: Région de Kayes : Kayes-ville, Sandaré, Béma et Nioro-ville : les 20, 21 et 22 juin 2014 ;

Etape 2: Région de Koulikoro : Nara-ville et les villages de la commune rurale de Guénéibé : du 7 au 9 juillet 2014 ;

Etape 3: les Régions de Ségou et de Mopti :

- Région de Ségou : Niono et San : les 22 et 23 juillet 2014 ;
- Région de Mopti : Mopti-ville : le 24 juillet 2014.

La méthodologie adoptée a été la suivante :

- ✓ organisation de rencontres d'échanges, d'information et de sensibilisation des acteurs (autorités administratives et politiques, structures techniques et acteurs directs de la filière gomme arabique) ;
- ✓ visites de terrain dans les exploitations d'acacia Sénégal implantées par des ONG et des communautés rurales ;
- ✓ visites d'unités de transformation de gomme ;
- ✓ implication des personnes ressources dans l'organisation des rencontres.

En plus du Caméraman Réalisateur, personne ressource de la Mission, la couverture médiatique a été assurée, selon les localités, par la TV régional (cas de Kayes) et les radios régionales et locales.

Le présent rapport comprend deux parties : un rapport narratif et un rapport analytique.

PREMIERE PARTIE

RAPPORT NARRATIF DE LA MISSION

ETAPE 1 : REGION DE KAYES :

- **La réunion d'échanges avec les acteurs (autorités administratives et politiques, structures techniques et acteurs directs de la filière gomme arabique) :**

La Mission a tenu des réunions dans les localités suivantes : Kayes-ville, Sandaré, Béma et Nioro.

⇒ **A Kayes :**

La rencontre s'est tenue au Centre des Conférences de Kayes. La cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence du Gouverneur de la Région de Kayes, représentant le Ministre du Commerce. Etaient présents, les représentants des services administratifs et politiques de la Région et du Cercle de Kayes, des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), le Président de la CRA-Kayes et les acteurs directs de la filière gomme arabique de Kayes et des villages de Aourou, Haïté, Hamo et de Somankidi.

La cérémonie d'ouverture a enregistré trois interventions :

- ✓ La première a été faite par le Maire de la commune urbaine de Kayes, Monsieur [REDACTED] : Celui-ci a souhaité la bienvenue à la délégation nationale et à tous les participant(e)s pour avoir massivement répondu à l'invitation. Il a insisté sur l'importance de la gomme arabique dont l'exploitation dans la région remonte à plusieurs siècles avant de rappeler quelques utilisations séculaires de ce produit.

Pour terminer le Maire a exhorté les acteurs de la filière gomme arabique à être attentifs aux informations qui seront données par la mission et a sollicité leur engagement pour la réussite du dit Projet.

- ✓ Le second intervenant a été le Coordinateur de l'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré, Monsieur Mohamed SIDIBE qui a remercié les autorités régionales et les acteurs pour leur grande mobilisation avant de présenter les objectifs, le programme de la mission et la méthodologie de travail. [REDACTED]?

La troisième et dernière intervention a été faite par le Gouverneur de la Région de Kayes, Le Lieutenant Colonel Salif TRAORE qui, dans son discours d'ouverture, a, au nom du Ministre en charge du Commerce, remercié tous les participants pour avoir massivement répondu à son invitation. Ce qui dénote l'importance qu'ils accordent au projet et leur engouement pour sa réalisation. Il a affirmé que les peuplements naturels de gomme arabique constituent un avantage comparatif qu'il faudrait rendre compétitif afin que notre pays soit l'un des plus importants exportateurs. Le Gouverneur a souhaité que le développement de la filière gomme arabique puisse contribuer pleinement au développement socio-économique de la Région et à l'augmentation des revenus des acteurs. Il a insisté sur la protection de la ressource en vue de lutter contre l'avancée du désert et le changement climatique. Il a aussi attiré

l'attention des participants et de la Mission sur les risques potentiels pouvant entraver l'atteinte des résultats du projet, à savoir :

- le problème du foncier quand il s'agit de la réalisation des 10 000 hectares de gomme arabique ;
- la coupe abusive du gommier (Acacia Sénégal) comme de chauffe et pour l'alimentation des animaux.

Avant de déclarer ouverts les travaux, le Gouverneur a affirmé la détermination de l'Administration à ne ménager aucun effort pour trouver les solutions idoines. Il a exhorté les acteurs à des échanges fructueux pour la réussite du projet dans l'intérêt collectif. Enfin, il a invité les acteurs au regroupement pour, entre autres, mieux défendre leurs intérêts.

Les travaux étaient présidé par Monsieur Dantouma CAMARA, Président d'Honneur de la Coordination des Exploitants de gomme de Kayes.

Les Communications :

Trois communications ont été faites :

Communication 1 : Présentation du «Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la Filière Gomme arabique au Mali ».

Cette présentation du Coordinateur National de l'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré (UMOCI), Monsieur Mohamed SIDIBE, a porté sur le document du Projet :

- le Contexte et la Justification ;
- les objectifs ;
- les résultats escomptés ;
- une brève description des activités ;
- la durée et le coût du projet ;
- les arrangements nationaux de mise en œuvre et les zones d'intervention.

Une copie du dépliant sur le "Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière Gomme arabique au Mali" a été remise à tous les participants pour une meilleure compréhension du projet.

Communication 2 : Présentation sur le mécanisme de Warrantage : La présentation de Monsieur Alhassane Ibrahima DIALL, Coordinateur par Intérim du CPA/SFD a porté sur le thème « Le warrantage, un moyen de financer les producteurs ». Les points développés ont été les suivants :

- Définition du warrantage ;
- Pourquoi le warrantage?
- La revue de quelques expériences de Warrantage au Niger, Ghana, Burkina Faso, Madagascar et au Mali ;
- La conclusion.

Communication 3 : Présentation des textes sur les interprofessions Agricoles au Mali et ses étapes de création : Madame COULIBALY Djénébou TRAORE, Conseillère Technique de l'APCAM, a axé sa présentation sur :

- le contexte des Organisations Interprofessionnelles Agricoles (OIA), les forces et les faiblesses ;
- les articles de la Loi d'Orientation Agricole (LOA) relatifs aux interprofessions Agricoles en ses articles 173 et suivants ;
- le Décret N° N°08-793/P-RM du 31 Décembre 2008 fixant les modalités de création et d'enregistrement des Organisations Interprofessionnelles Agricoles (OIA) ;
- les étapes de mise en place des Organisations Interprofessions Agricoles au Mali dégagés suite à l'atelier national d'harmonisation organisé en 2011 par l'APCAM et ses partenaires.

Les débats : Suite aux différentes présentations, les débats ont porté sur :

➤ **les questions de compréhension :**

- Quelle est la durée du projet ?
- Que faire pour améliorer la compétitivité de la gomme arabique à l'extérieur ?
- Comment une organisation peut aller à l'interprofession Agricole ?
- Quels sont les critères de répartition des 10 000 Ha de gommiers prévus dans le projet ?
- Le warrantage va porter sur quel produit ?
- Dans les étapes de mise en place des interprofessions Agricoles présentées, il est dit que l'interprofession se crée par les organisations. Mais dans la salle, il ya plus d'individus que d'organisations. Que faire pour organiser les différents acteurs afin d'aller à l'interprofession Gomme Arabique ?
- Comment se fait la reproduction du gommier (bouture, graine, etc.) ?

➤ **les commentaires :**

- les remerciements à l'endroit du ministère du commerce pour l'initiative et de l'équipe de projet pour la démarche participative dans la conception et la réalisation des activités du projet.
- la bonne appréciation sur le système de warrantage sur la gomme arabique : en effet, le warrantage est un bon produit financier qui peut aider et les acteurs et les IFM, mais il faut faire large diffusion autour du produit et revoir le taux d'intérêt des IMF pour les producteurs ;
- la nécessité d'avoir des points d'eau pour l'arrosage des plants en pépinière et pendant les trois premières années d'installation des plantations des gommiers (comme toute plante) ;
- les producteurs ont une bonne appréciation du Projet : selon eux, le projet prend en compte leurs aspirations, à savoir, la formation sur les techniques de production et de saignée, la fluidité de l'information sur la gomme arabique, la mise en relation de tous les acteurs directs (producteurs, pépiniéristes, commerçants, collecteurs, transformateurs, etc.) et indirects (structures d'appui conseils, de recherche, de financement, les collectivités décentralisées, les autorités villageoises, etc.) ;

- la mévente des plants de gommiers pour méconnaissance des circuits de commercialisation par les producteurs de plants ;
- Des informations sur le peuplement naturel et les initiatives privées de plantation d'acacia (bien qu'encore modestes) dans le cercle de Kayes : en effet, le cercle de Kayes regorge de peuplements naturels d'acacia Sénégal et d'acacia Séyal ; mais le peuplement d'acacia Sénégal le plus importants existe dans les localités de Aourou et de Haïté.
- la précision sur l'intervention des femmes dans la récolte et la vente/troc de gomme ;
- la précision sur le prix d'achat et de vente de la gomme friable.

La Mission a bien apprécié la qualité des interventions des acteurs et a donné des réponses satisfaisantes à toutes les questions.

Cet échange a permis à la Mission de constater l'existence, dans le cercle de Kayes, différents acteurs (directs et indirects) intervenant sur la filière gomme arabique. Elle a aussi constaté la faible organisation des acteurs directs (excepté la famille des producteurs qui est organisée jusqu'au niveau régionale, aucune organisation n'existe pour les autres familles professionnelles).

Pour terminer, elle a invité les acteurs à s'organiser par famille professionnelle et à rester solidaire pour la réussite du projet.

✳ **Mettre l'accent sur la communication pour la réussite des activités du projet ;**

⇒ **A Sandaré :**

La Mission a visité l'Unité de nettoyage, de granulométrie et de débactérisation des produits végétaux à Sandaré. Initiative privée de Monsieur Amidou SISSAKO, l'Unité est installée sur une superficie de 1500 mètres carré. Le niveau actuel des investissements (Hors Génie Civil) est d'environ 100 millions de FCFA financés sur fonds propres. Elle a démarré en 2010. L'Unité est constituée d'une chaîne complète de concassage, d'un calibre électrique (tamis) à 4 niveaux, d'un détecteur de déchets électroniques, d'une salle de tri et de nettoyage et d'un magasin de stockage.

Le concasseur, conçu au Mali, est adapté au traitement de la gomme arabique et des résines des bassins de production de notre pays (moins humide). L'énergie est fournie par un groupe électrogène et l'eau potable provient d'un forage.

La capacité actuelle de traitement de gomme est de 4 tonnes à l'heure. La production annuelle de gomme ou de résine traitée est estimée à :

- Gomme Arabique : 400 tonnes dont :
 - Gomme dure : Acacia Sénégal (1^{ère} catégorie de gomme arabique) : 100 tonnes ;
 - Gomme friable : Acacia Seyal (2^{ème} catégorie de gomme arabique) : 300 tonnes.
- Gomme Karaya : Autres résines : 800 tonnes.

Le promoteur prévoit porter le niveau des investissements à environ 250 millions de FCFA avec l'installation d'équipements pour l'atomisation de la gomme arabique dans le but de répondre aux besoins spécifiques des acheteurs.

L'Unité de nettoyage, de granulométrie et de débactérisation des produits végétaux de Sandaré emploie environ 75 travailleurs composées de :

- 40 femmes permanentes recrutées localement à Sandaré ;
- 12 manœuvres permanents (locaux) ;
- 25 encadreurs permanents qui émaillent les zones de collecte de gomme.

Les gommages à traiter proviennent de 23 villages des communes de Diéma et de Nioro.

La Mission s'est aussi entretenue avec Monsieur SISSAKO, Promoteur de l'Unité. Il ressort de cet entretien ce qui suit :

- la non exploitation des gommiers de la zone ;
- la faible offre de gomme ;
- la forte demande de gomme ;
- la faible capacité de production de l'Unité est loin de satisfaire la demande de gomme ;

Les échanges ont porté aussi sur les préoccupations du promoteur et des employés. Il s'agit, entre autres, de :

- la formation des producteurs des 23 villages en techniques de saignée ;
- la mise en place d'un système de gestion de la qualité et, à terme, la certification de l'Unité de transformation ;
- le financement des équipements complémentaires : atomiseur ;
- la protection de la ressource ;
- le reboisement ou la création de nouvelles plantations pour assurer l'approvisionnement régulière de l'Unité.

La rencontre a pris fin par un cocktail que le promoteur a offert aux membres de la mission.

⇒ **A Béma**

La Mission a tenu une rencontre à Béma dans la salle de délibération de la Mairie. Cette rencontre a regroupé une vingtaine de participants dont deux femmes, représentants les communes rurales de Béma et des communes rurales voisines (Fassoudébé, Gouméra et Guedébiné). Au nombre des participants, figuraient le Maire de Béma et les Adjointes des maires des autres communes.

Le Maire de Béma, Monsieur Omarou Almahadi MAIGA, dans son allocution d'ouverture a souhaité la bienvenue à la Mission et aux différentes délégations. Il a remercié les acteurs pour leur présence

effective et a salué l'engagement des autorités administratives dans l'accompagnement des acteurs de la filière gomme arabique à travers le projet.

Il a ensuite expliqué aux participants l'objet de la mission, à savoir :

- rencontrer les acteurs de gomme pour présenter le projet et échanger sur les activités prévues ;
- écouter les acteurs pour mieux comprendre les problèmes auxquels ils sont confrontés ;
- la nécessité de créer les groupements professionnels par famille (producteurs, commerçants et exportateurs par exemple).

Le Coordinateur de l'UMOCI et Madame COULIBALY de l'APCAM ont respectivement fait une brève présentation du projet et des textes sur les Interprofessions.

Le Coordinateur de l'UMOCI a insisté sur la nécessité de regroupement des acteurs afin de faciliter les échanges avec les représentants des différentes familles professionnelles. Il a aussi expliqué le rôle des Systèmes Financiers Décentralisés dans la mise en œuvre du projet, à travers les mécanismes de warrantage à mettre en place.

En fin, il a informé les acteurs :

- des utilisations de la gomme et de la dynamique du marché international, une des raisons qui ont motivé l'initiative du projet par le ministère du commerce ;
- de la disponibilité de la Diaspora malienne de France à investir dans le projet au profit de leurs localités d'origine respectives.

Madame COULIBALY, quand à elle, a développé les textes sur les interprofessions Agricoles au Mali sur la base de la Loi d'Orientation Agricole et le Décret N°08-793/P-RM du 31 Décembre 2008 fixant les modalités de création et d'enregistrement des Organisations Interprofessionnelles Agricoles (OIA) ;

Des échanges qui s'en sont suivis, il est ressorti :

- ✓ des opportunités de développement de la gomme arabique, entre autres :
 - l'existence d'un important peuplement naturel d'acacia ;
 - l'existence d'une association intercommunale regroupant quatre communes (Béma, Gouméra, Fassoudébé et Guédébiné) avec pour objectifs, entre autres, la protection de l'acacia, la vulgarisation, la valorisation et la commercialisation de la gomme arabique ;
 - l'encadrement de l'Agence de Développement Territorial en Région de Kayes (ADTRK) dans le cadre de la vulgarisation rurale qui pourrait être capitalisé par le projet.
- ✓ des actions antérieures menées par d'autres partenaires au développement tel que Nara Gomme et l'Office de Développement Intégré du Kaarta (ODIK) dont les interventions dans le développement de la filière gomme arabique sont restées sans résultats probant ;
- ✓ Des actions timides d'exploitation de la gomme arabique par les populations.

La Mission a informé les participants de l'importance de l'acacia à savoir : l'arbre est le premier partenaire des acteurs. Un gommier coupé est une perte de revenu. Il faut donc jalousement protéger la ressource. Elle a aussi expliqué que l'utilisation de produits chimiques pour augmenter le niveau de la saignée est toxique pour le gommier et pourrait provoquer sa stérilité.

Les questions soulevées ont été, entre autres :

- les critères de répartition des 10 000 hectares de plantation ;
- les techniques de saignée ;
- la coupe des gommiers ;
- le circuit de commercialisation.

Des réponses satisfaisantes ont été données à toutes les questions soulevées.

Les contraintes de développement de la gomme recensées à Béma ont été les suivantes :

- la sécurisation des gommiers ;
- la méconnaissance des techniques et période de saignées des gommiers.

A la fin de la rencontre, le Représentant du Maire de Béma, Monsieur Abou N'DIAYE, 1^{er} Adjoint, a insisté sur l'entente entre les acteurs pour la réussite du projet. Il a souligné que la réussite du projet dépend surtout de l'engagement des acteurs la nécessité du reboisement de forêts détruites suite à la coupe abusive de l'acacia. Il a aussi rassuré les acteurs de la volonté manifeste de l'Administration à accompagner les acteurs.

Pour terminer, il a invité les participants de faire échos de la réunion auprès des populations.

⇒ A Nioro

La réunion avec les acteurs de Nioro s'est tenue dans la salle de délibération de la Mairie sous la présidence du Préfet, le Lieutenant-Colonel Halmoudou Touré, en présence du Maire, des responsables administratifs dont le Chef de Cantonement Forestier, le Président de la Délégation Locale de la Chambre d'Agriculture (DLCA), les ONG, etc. La couverture médiatique a été assurée par la Radio rurale locale.

Après avoir décliné l'objet de la mission, le Maire a fait un bref historique de la place de la gomme dans le quotidien des populations de Nioro, à savoir l'augmentation du revenu des acteurs, toute chose qui devrait inciter à s'intéresser à la gomme arabique.

Quand au Préfet, il s'est appesanti sur l'existence d'un potentiel important dans le cercle et les avantages du développement de la filière gomme arabique pour le cercle de Nioro. Il a aussi évoqué la nécessité d'organiser la filière et a conclu en affirmant sa disponibilité à appuyer la mise en œuvre du projet et à assister les acteurs dans leur structuration.

Suite aux exposés du Coordinateur de l'UMOCI et de Madame COULIBALY de l'APCAM, les questions et commentaires ont porté, entre autres, sur :

➤ **Les questions :**

- Quel est le rôle des ONG dans la mise en œuvre du projet ?
- Quelles sont les activités déjà menées dans le cadre du projet ?
- Quelle est l'implication des acteurs de Nioro depuis le début ?
- Quelle est la répartition des 10 000 hectares, notamment le quota réservé pour Nioro ?
- Quelle est la caractérisation de la gomme arabique par rapport aux autres résines d'arbre ?
- Dans le warrantage, quel est délai entre le dépôt et la commercialisation ?

➤ **Les commentaires :**

- la destruction des forêts par les animaux et les coupes abusives ;
- la problématique de l'accès à l'eau ;
- le reboisement, la formation des pépiniéristes ;
- la nécessité d'arroser les plants d'acacia et des propositions de système d'arrosage.

Des réponses satisfaisantes et contributions ont été données par la Mission et les personnes ressources.

ETAPE 2 : REGION DE KOULIKORO :

Les localités concernées ont été Nara et les villages de la commune rurale de Guénéibé.

⇒ **A Nara :**

Deux activités majeures ont été menées par la Mission. Il s'agit de la rencontre avec les acteurs et la visite des plantations communautaires et celles de Déguessi Vert.

➡ **La rencontre avec les acteurs :**

La rencontre avec les acteurs s'est tenue dans la salle de réunion du Cercle, sous la présidence du 1^{er} Adjoint au Préfet, Monsieur Abou TRAORE, en présence du Président du Conseil de Cercle de Nara, du Président de la DLCA, des responsables des services techniques et des ONG, etc.

La couverture médiatique a été assurée par deux radios locales (Radio Dangué et Radio Ouagadou).

Dans son mot de bienvenue, le Président de séance a évoqué la nécessité de protéger le gommier contre la destruction progressive des peuplements, jadis, très importants. Il a insisté sur l'entente entre les acteurs afin d'aller à des regroupements professionnels, gage d'un développement durable de la filière gomme arabique. Il a souhaité un bon aboutissement au projet.

Après présentation du Projet et du processus de mise en place des interprofessions Agricoles par la Mission.

Les débats ont porté sur des questions d'éclaircissement et des commentaires.

➤ **les questions d'éclaircissement :**

- quelle est l'envergure du projet dans le cercle de Nara ?
- le projet va-t-il intervenir dans les villages couverts par Déguéssi vert ou sur l'ensemble du cercle de Nara ?
- comment se fera la collaboration entre le projet, les groupements d'acteurs et Déguéssi vert ?
- avec le démarrage du Projet, Déguéssi Vert continuera t-il à travailler avec les villages qu'il a organisé ?
- les coopératives professionnelles en place travailleront-elles dans le Projet de façon individuelle ou collective ?
- va-t-on restaurer les peuplements d'acacia perdus par la sécheresse et les feux de brousse ?
- le Projet porte sur quelle résine ?
- quels sont les critères de la répartition des 10 000 hectares ?
- en cas de reboisement, comment arroser les jeunes plans et les pépinières, sachant bien que Nara est une zone désertique où la pluviométrie est faible et les cours d'eau rares, voir inexistantes ?

➤ **les commentaires :**

- la protection des peuplements existants ;
- la non maîtrise des techniques de saignée ;
- la divagation des animaux ;
- la problématique de l'accès à l'eau ;
- la problématique des feux de brousse ;
- le système d'irrigation des plants ;
- les exportations non contrôlées vers la Mauritanie, le financement et le circuit de commercialisation ;
- le partenariat entre Déguéssi vert et la DLCA de Nara qui porte sur l'information, la sensibilisation et la structuration des acteurs dans les villages de Tendjé, Ker El Gagni, Djaloubé, Tabagué et Guénéïbé. Chacun des villages possède des plantations communautaires et les producteurs sont organisés en coopératives dont une coopérative féminines ;
- l'appui du PAPAM dans l'implantation de plantations de gommiers ;
- la mise à disposition des semences d'acacia à haut rendement ;
- la convention entre le Service des Eaux et Forêts et Déguéssi Vert pour l'appui- conseils dans la conduite des pépinières, dans le reboisement et dans l'entretien des plants d'acacia ;

Des réponses satisfaisantes ont été données aux questions. le Président de séance, dans son discours de clôture, a remercié les participants pour la qualité des débats et a exhorté les acteurs à s'impliquer dans la préservation de l'acacia Sénégal, source de revenus. Il a invité les acteurs à créer des organisations professionnelles formelles.

Pour terminer, le Préfet a donné l'assurance que l'accompagnement de l'administration ne fera pas défaut.

➡ **La visite des plantations :**

1. La plantation privée de DEGUÉSSI VERT dans le village de Tendjé :

Situé à 50 km de Nara, le village de Tendjé abrite le projet de plantation privée d'acacia sénégal de Déguéssi Vert. La Mission, guidée par le Directeur Général de Déguéssi Vert, Monsieur Aboubacar MANKANGUILE, a visité le site de.

Le projet de plantation d'acacia sénégal a démarré en 2006 et porte sur une superficie totale de 3000 hectares. A ce jour, 700 hectares (dont trois fosses compostières, un forage et une pépinière de 100 m²) sont plantés d'acacia Sénégal avec une densité de 400 pieds à l'hectare. Le personnel permanent utilisé est de 25 personnes comprenant un forestier, un topographe, des pépiniéristes, des tractoristes et des ouvriers.

Déguéssi dispose aussi d'un forage équipé d'abreuvoirs utilisés par les pasteurs des localités environnantes.

Les semences d'acacia utilisées dans la pépinière proviennent :

- de l'IER de Ségou (Sinzana) et de Haourou (Kayes) au Mali et
- de l'ICRISAT Niamey au Niger (certifiées).

Monsieur MANKANGUILE a donné certaines précisions, à savoir :

- ✓ le taux de réussite des semences varie selon leur origine :
 - Sinzana : environ 60 %
 - Haourou : 60-70 %
 - ICRISAT : environ 99 %.

- ✓ l'entretien de la plantation par les populations de Tendjé dans le cadre du « FOOD FOR WORK » ou « NOURRITURES CONTRE TRAVAIL » ;

- ✓ le remplissage des pots par les populations, singulièrement les femmes ;

- ✓ la culture de céréales sèches dans les intervalles de gommiers les trois premières années de plantation par les villageois ;

- ✓ la formation du personnel par l'IER et l'ICRISAT Niamey.

Les besoins exprimés par le prometteur sont, entre autres :

- le financement de 300 hectares de plantation pour compléter la plantation à 1 000 Ha ;
- le financement d'autres forages et des équipements pour l'arrosage afin de couvrir les 1 000 Ha ;
- l'acquisition de semences d'acacia Sénégal certifiées afin d'avoir des plants à haut rendement ;
- l'acquisition de pots appropriés pour préparer le terreau et les pépinières.

2. Visite des plantations communautaires dans la Commune Rurale de Guénéibé :

Les plantations communautaires visitées ont été celles des villages de Guénéibé, Chef lieu de commune avec 200 Ha Plantés, de Bambagoumba (Commune de Guénéibé) avec 200 Ha plantés. Ces plantations sont une initiative appuyée par Déguessi Vert. Dans chaque village, il existe quatre pépiniéristes formés par Déguessi Vert. Un comité de surveillance est mis en place dans chacun des villages pour veiller à la protection des gommiers plantés.

Les préoccupations recensées ont été, entre autres :

- la destruction des gommiers par les animaux ;
- l'arrosage des jeunes plants de gommiers (jusqu'à l'âge de trois Ans) pour avoir des bons rendements à la saignée ;
- l'acquisition de grillages pour la clôture des portes de passage des animaux ;
- la formation en technique de saignée ;
- l'acquisition de l'équipement de saignée : le « SOUKI » ;
- Les besoins d'appui pour aménager d'autres superficies en gommiers.

TROISIEME ETAPE : REGION DE SEGOU ET DE MOPTI :

Cette étape a concerné les Régions de Ségou et de Mopti.

- ➡ Dans la Région de Ségou, la Mission a travaillé dans les localités de Niono et de San.

A NIONO

La réunion avec les acteurs a eu lieu dans la salle de réunion du cercle sous la présidence de Monsieur Daouda DIARRA, Sous-préfet du Cercle, en présence du Président de la Chambre d'Agriculture Locale du Cercle de Niono, Monsieur Diadié Ba, des responsables administratifs locaux dont le service des Eaux et Forêts. Elle a regroupé les acteurs du cercle de Niono et de Léré (cercle de zone 3 du projet).

Dans son allocution de bienvenue, le Sous-préfet de Niono a d'abord mis l'accent sur l'importance de la gomme arabique dans la localité avant d'inviter les acteurs à s'impliquer dans les activités de développement de la filière gomme arabique.

Après présentations du Projet et des textes législatifs et réglementaires de même que les documents consensuels pour la mise en place des interprofessions Agricoles en République du Mali par la Mission, les débats ont porté sur les questions d'éclaircissement et les commentaires.

➤ ***les questions d'éclaircissement et les commentaires :***

- les critères de répartition des 10 000 hectares de plantations prévus dans le Projet et le quota de Niono ;
- comment le projet va financer les agents économiques en aval de l'exportation (commerçants locaux, collecteurs, car les besoins en fonds sont énormes.

➤ ***les questions d'éclaircissement et les commentaires :***

- la nécessité d'arroser les arbres et le problème de la disponibilité de l'eau dans les localités gommifères ;
- les peuplements naturels de gommiers sont très importants dans les localités de Dioura et de Nampala ;
- la nécessité de soutenir les activités du Projet qui est une opportunité à capitaliser pour la plantation de l'acacia.
- Le manque de formation des producteurs en techniques de saignée ;
- l'existence d'une plantation expérimentale appelée « Ranch du Sahel » réalisée par l'IER à Niono ;
- les collecteurs primaires installés à Niono vendent la quasi-totalité de leurs produits aux commerçants de San, une localité très reconnue dans le commerce de la gomme arabique.

Des réponses satisfaisantes ont été données aux questions et la Mission a bien apprécié les contributions apportées. Les acteurs ont été informés et rassurés de la démarche participative pour la réalisation des activités du Projet. La Mission a également insisté sur les avantages du Warrantage dans le financement des différentes familles professionnelles et l'identification des contraintes que les acteurs peuvent rencontrer dans la mise en œuvre sur le terrain mais qui ne figurent pas dans le document de Projet initial. Des précisions ont été aussi données sur les avantages de l'interprofession et la nécessité de former des groupements professionnels conformément aux textes en vigueur. La notion de famille professionnelle au sein de l'interprofession a été aussi largement expliquée.

Le Président de la DLCA de Niono a affirmé que la gomme arabique est connue des populations de Niono depuis des dizaines d'années à travers les commerçants venus de la Mauritanie. Ce commerce a fait de grands commerçants de la localité. Il s'est dit disposer à accompagner la structuration des producteurs autour de cette filière.

Dans son discours de clôture, le Sous-préfet a demandé aux acteurs de se structurer en créant des organisations professionnelles dans le but de défendre leurs intérêts respectifs. Il les a aussi rassurés de l'accompagnement de l'administration dans la mise en place des organisations et dans la mise à

disposition des parcelles de plantation d'acacia Sénégal. Il a insisté sur l'information et la sensibilisation des acteurs.

Pour terminer, le Sous-préfet a affirmé que la mise en œuvre du « Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière gomme arabique au Mali » de façon participative permettra d'améliorer les revenus des acteurs et des populations, la disponibilité de l'eau et la régénération des sols dégradés. Elle permettra aussi de lutter contre l'insécurité.

Les besoins recensés ont été les suivants :

- le besoin de financement des collecteurs
- la problématique de l'eau dans la localité de Léré ;
- la formation en technique de saignée.

Dans les débats, la Mission a constaté que la localité de Niono ne dispose pas d'assez de producteurs mais plutôt des collecteurs de gomme.

A SAN

La rencontre avec les acteurs s'est tenue dans la salle de réunion du Cercle, sous la présidence du 1^{er} Adjoint au Préfet, Monsieur Mohamed A. MAIGA en présence du Président de la DLCA, des responsables administratifs locaux dont le service des Eaux et Forêts et des ONG. Le président de séance a d'abord souhaité la bienvenue à la Mission et aux participants avant de décliner l'objet de la mission.

Comme à Niono, la Mission a présenté le « Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière gomme arabique au Mali » et les textes législatifs et réglementaires de même que les documents consensuels pour la mise en place des interprofessions Agricoles en République du Mali. Elle s'est aussi appesantie sur la nécessité d'identifier les problèmes des acteurs et de réfléchir sur les activités pertinentes n'ayant pas été prises en compte dans le document de projet.

Le Coordinateur a donné des précisions sur les points suivants :

- le warrantage et l'implication des SFD dans le mécanisme ;
- la plantation des superficies et l'implication du service des Eaux et Forêts ;
- protection de l'acacia et les techniques de saignée ;
- le financement des acteurs.

Suite aux présentations, les débats ont porté sur des questions d'éclaircissement et des commentaires.

➤ ***les questions d'éclaircissement :***

- Quels sont les critères de répartition des 10 000 hectares de San et Macina ?
- les interprofessions concerne-t-elle seulement la filière gomme arabique ?
- quelles sont les mesures d'accompagnement des acteurs pour le Warrantage ?
- Préciser la caisse avec laquelle le Warrantage sera effectuée ;

- Préciser la caractérisation de la gomme arabique ;
- pourquoi sur le dépliant du Projet, San n'est pas cité comme zone de production ?
- Pourquoi le Projet ne va-t-elle pas mettre en place des unités de transformation de gomme ?

➤ *les commentaires :*

- la protection des peuplements naturels d'acacia ;
- l'importance des localités de San et de Macina dans le commerce de la gomme ;
- la méconnaissance des techniques de saignée des gommiers ;
- l'inexistence d'organisations professionnelles de gomme arabique à San ;
- la réputation de San dans le commerce de la gomme arabique ;
- l'existence d'initiatives privées sur la filière gomme arabique ;
- les conditions de production de l'acacia Sénégal ;
- des initiatives développées par le FODESA et la CMDT ;
- les contraintes liés au développement de la filière gomme arabique ;
- la baisse de production des peuplements naturels ;
- la disparition des gommiers dans les forêts de San par suite de sécheresse et de coupe des plants ;
- l'encadrement des acteurs dans la mise en place des organisations professionnels de gomme arabique.

Des réponses satisfaisantes ont été données à toutes ces questions et commentaires.

Le Président de la DLCA de San, Monsieur Moctar TRAORE dit Binkè, s'est dit très satisfait de la rencontre et a souhaité que les activités du « Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière gomme arabique au Mali » soient exécutées de façon participative comme indiqué dans le document de projet et demandé par les acteurs. Il a affirmé son inquiétude par rapport à l'absence de ces deux localités dans la cartographie des zones de production de la gomme arabique sur le dépliant du Projet. En fin, il a affirmé la disponibilité de sa structure à accompagner les producteurs dans leur structuration, tâche qui lui est dévolue.

A la fin de la rencontre, la Mission a fait les constats suivants :

- Le manque d'organisation des acteurs ;
- La prédominance des peuplements d'acacia Séyal à San ;
- La place de San et de Macina dans le commerce de la gomme. Ces localités constituent des plates tournantes dans le commerce de gomme.

Elle a permis aussi d'identifier des besoins spécifiques portant entre autres sur :

- Le besoin de financement des collecteurs ;
- La formation en technique de saignée ;
- La protection du potentiel existant.

A la fin de la rencontre, le Président de séance n'a pas caché sa satisfaction quant au déroulement et de la qualité des débats. Toute chose qui dénote de l'intérêt que les acteurs accordent à cette filière. Il a, pour sa part, affirmé la disponibilité de l'Administration à accompagner les acteurs dans toutes les actions visant à lutter contre la pauvreté. Il a demandé aux services techniques, à la DLCA et aux ONG de tout faire, chacun en ce qui le concerne, d'être à l'écoute des acteurs afin d'atteindre les objectifs du Projet.

Quand aux acteurs, il les a invités à l'entente, la cohésion et à prêter bonnes oreilles pour les conseils données par les services d'appui.

A MOPTI

La rencontre avec les acteurs a eu lieu dans la salle de réunion du Gouvernorat de Mopti. Les cérémonies d'ouverture et de clôture étaient placées sous la présidence du Conseiller aux Affaires Economiques et Financières (CAEF) du Gouverneur, Monsieur Moumine DANMANGO.

La couverture médiatique était assurée par l'ORTM de Mopti, et le Correspondant de l'AMAP à Mopti pour l'«Essor».

Dans son allocution de bienvenue, Monsieur le Maire de Mopti a salué l'initiative du Ministère du Commerce pour la mise en œuvre du projet.

Le CAEF du Gouverneur, après avoir souhaité la bienvenue à la Mission a remercié les participants pour avoir manifesté leur intérêt pour le projet par leur présence effective malgré les occupations de la période, l'éloignement et les difficultés d'accès pour certains, notamment ceux de Léré et de la zone inondée.

Il a ajouté que la gomme arabique est une filière porteuse au regard de son potentiel et de la demande sur le marché international. Il a également salué la vision du département en charge du commerce pour avoir initié ledit Projet dont les activités retenues permettront, sans nul doute, de « booster » le développement de la filière.

Il a exhorté les acteurs à s'organiser et a demandé à toutes les parties prenantes de travailler en synergie pour la réussite du projet.

Pour terminer, il a réitéré l'engagement de l'Administration à soutenir les actions du projet.

Les travaux ont été présidés par Monsieur le Président de la DLCA de Mopti, Monsieur M'Bâ Yoro SAMASSEKOU en présence des responsables administratifs et politiques de la Région de Mopti, les acteurs de gomme arabique de Mopti, de Douentza et de Tènènkoun (situé dans la zone 3 du projet).

Deux communications ont été faites :

- La présentation du « Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la Filière Gomme arabique au Mali » par le Coordinateur National de l'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré (UMOCI), Monsieur Mohamed SIDIBE ;

- La présentation des textes et des étapes de création d'une Interprofession Agricole en République du Mali, faite par Madame COULIBALY Djénébou TRAORE, Conseillère Technique de l'APCAM.

Dans les débats qui ont suivi, ont été faits des questions de compréhension et des commentaires ont permis aux participant(e)s de mieux comprendre le contenu du « Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière gomme arabique au Mali ».

Ces questions et commentaires ont été, entre autres :

➤ **Les questions:**

- Quelle est la durée du projet ?
- Combien d'interprofession Agricole existe-t-il au Mali ?
- La répartition des 10 000 hectares et le quota pour Mopti ?
- Comment avoir accès aux semences ?
- Quelle est la stratégie du Projet pour empêcher les producteurs d'abandonner les cultures vivrières au profit de la gomme arabique ?
- Quelle est la période de saignée ?
- Quelles sont les zones d'intervention du Projet ?
- Quand est-ce que le Projet a démarré ?

➤ **les commentaires :**

- La disponibilité de l'eau ;
- La nécessité de faire warrantage ;
- Le manque d'organisation des acteurs directs ;
- La fonds de garantie ;
- La faiblesse du rendement des gommiers à la saignée ;
- la qualité de la gomme arabique du Mali ;
- La formation sur les techniques de saignée ;
- La divagation des animaux ;
- Faire l'inventaire du peuplement existant ;
- Les risques d'abandon des cultures vivrières par les producteurs au profit de la gomme.

Des réponses satisfaisantes ont été données à toutes les questions et commentaires.

La répartition des 10 000 hectares est fonction de beaucoup de facteurs et du niveau d'organisation des communautés. Les autorités administratives, les chambres d'Agriculture, les services des Eaux et Forêts seront consultés avant toute disposition à prendre. Quant aux semences, elles seront achetées et mises à la disposition des acteurs organisés en familles professionnelles. Les critères d'attribution des quotas seront définis par le Comité de pilotage du projet. Les formations sur les techniques de saignée commenceront pendant la période saignée pour des raisons pratiques.

Dans son allocution de clôture, le CAEF a rappelé les avantages que le Mali peut tirer de la gomme arabique, entre autres :

- Les avantages économiques : la disponibilité d'un marché porteur et durable ;
- Les avantages environnementaux : la protection des sols, la biodiversité, la fertilisation des sols, la lutte contre la désertification et l'ensablement
- Les avantages sociaux : la diminution de l'exode rural, la création de sociétés coopératives (respect des principes coopératifs universellement reconnus, entre autres :
 - l'adhésion volontaire ;
 - l'éducation, la formation et l'information ;
 - la coopération entre les membres ;
 - l'engagement volontaire envers la communauté.

Il a aussi insisté sur le partage des expériences entre les acteurs directs et l'équipe du Projet pour l'atteinte des objectifs au grand bonheur de toutes les parties prenantes.

Les besoins recensés sont, entre autre :

- La disponibilité de l'eau pour l'arrosage des jeunes plants et les pépinières ;
- La disponibilité des semences de qualité ;
- La formation en techniques de saignée ;
- L'acquisition des outils de saignée ;
- La protection du potentiel existant ;
- L'installation de nouvelles plantations d'acacia Sénégal.

LES CONSTATS :

Les constats faits par la Mission sont, entre autres:

- L'importance du peuplement d'Acacia dans les localités ;
- l'engouement des acteurs pour recevoir le Projet ;
- l'insuffisance/manque d'organisation des acteurs directs par famille professionnelle (pépiniéristes, producteurs, transformateurs, Commerçants/exportateurs/collecteurs, etc.) ;
- l'insuffisance de formation sur les itinéraires techniques ;
- les difficultés d'accès et le prix des semences améliorées ;
- l'insuffisance d'unités de transformation de la gomme ;
- la coupe abusive de la ressource Acacia ;
- la question du foncier qui reste toujours pendante au Mali mérite d'être réglée avant toute action d'installation de plantations.
- l'intervention des femmes et des hommes dans toutes les étapes de l'exploitation de la gomme arabique.

DEUXIEME PARTIE

RAPPORT ANALYTIQUE

La Mission dans les zones de production de la gomme arabique a permis à (e)s de confirmer ou d'infirmer les informations contenues dans le document du « Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière gomme arabique au Mali » et de toucher aux réalités du terrain. L'analyse de la situation porte sur :

- le potentiel de gomme arabique ;
- les acteurs ;
- les activités nouvelles ;
- la prise en compte du genre.

➡ **Le potentiel de gommiers :**

Le Mali possède un important potentiel de gommiers. Ce potentiel est surtout constitué de peuplements naturels inégalement répartis entre les zones de production. Les peuplements sont concentrés dans les zones 1 et II du Projet, à savoir :

- Pour la zone I : les cercles de Kayes, Nioro, Diéma et Nara ;
- Pour la zone II : Nampala, Macina, Niono, Djoura, Mopti et Douentza.

Les types de gomme/résines existant au Mali sont :

- Gomme Arabique :
 - Acacia Sénégal : qui donne la gomme dure ;
 - Acacia Séyal : qui donne la gomme friable.
- Gomme Karaya autres résines : Le Combretum.

La zone 1 recèle de peuplements les plus importants d'Acacia Sénégal alors que les peuplements de la zone 2 sont constitués surtout d'acacia Séyal et même de « Combretum » à San.

Le choix de l'acacia sénégal est motivé par les tendances du marché, les prix et surtout les risques de déclassification de l'acacia Séyal en qualité de gomme arabique suite à la requête du Soudan auprès du GECFA (CODEX Alimentarius);

La gomme arabique du Mali est de bonne qualité mais celle-ci est altérée par les mauvaises pratiques, à savoir le mauvais tri, les nettoyages insuffisants et autres.

Les grands centres de commercialisation de la gomme arabique sont Kayes (pour la zone 1) et San (pour la zone 2). La quasi-totalité des exportateurs sont domiciliés à Bamako. Les transactions reposent sur le préfinancement par les agents économiques en aval d'un segment de l'exportation. Cette pratique laisse très peu de marges aux producteurs et aux collecteurs. En conséquence, l'acheteur a une emprise dans la détermination, voire la fixation des prix.

Les exportations non contrôlées se font principalement vers la Mauritanie.

➡ **Les acteurs :**

✓ **Les acteurs directs :**

Dans les localités visitées, la Mission a L'analyse de la situation des acteurs directs fait ressortir, dans les localités visitées, la présence de plusieurs familles professionnelles encore mal organisés intervenant en général de façon individuelle. Leurs niveaux de structuration sont encore différents. Ainsi :

Dans la Région de Kayes :

Les acteurs existants sont les pépiniéristes, les producteurs, les cueilleurs de gomme, les transformateurs, les commerçants/collecteurs. Seuls les producteurs sont organisés du niveau village au niveau Région avec l'existence d'une Coordination Régionale de producteurs de gomme. Il existe aussi une organisation de pépiniéristes à Kayes.

Dans la Région de Koulikoro :

A Nara, localité visitée, Déguessi Vert a entamé l'organisation des communautés en sociétés coopératives. Au passage de la Mission, les sociétés coopératives des hommes des cinq villages encadrés étaient déjà créées. Celles des femmes étaient en cours.

Les acteurs existants sont les pépiniéristes, les producteurs, les cueilleurs de gomme, les transformateurs, les commerçants/collecteurs.

Dans la Région de Ségou :

Les principaux acteurs sont les commerçants/collecteurs avec à côté des cueilleurs et quelques producteurs/planteurs. Ici, aucune organisation d'acteurs n'existe.

Dans la Région de Mopti :

Les acteurs existants sont en majorité les collecteurs sans aucune organisation.

NB : Avant toute intervention, le Projet doit se rassurer de la conformité des organisations de gomme vis-à-vis des textes en vigueur en République du Mali.

✓ **Les acteurs indirects :**

Les acteurs indirects de la filière gomme arabique qui sont des acteurs d'accompagnement/d'appui, sont nombreux, multiples et diversifiés. Ce sont :

- l'Administration générale (Gouvernorat, cercle, etc.) ;
- les services techniques de l'Etat (Appui conseil/Vulgarisation, recherche, etc.) ;
- le réseau des chambres d'Agriculture (conseil de cercle, mairie) ;
- les collectivités territoriales ;
- les projets et programmes ;
- les Offices de développement ;
- les ONG ;

- le secteur privé ;
- les députés ;
- les personnes ressources ;
- etc.

➡ **Les activités nouvelles :**

Les activités recensées par la Mission et qui ne figurent pas dans le document sont, entre autres :

- la garantie auprès des SFD en vue d'obtenir des taux raisonnables pour le warrantage et éventuellement le leasing ;
- la réalisation de forages et la mise à disposition de matériels et équipement d'arrosage pour les pépinières et les jeunes plants jusqu'à l'âge de trois ou quatre Ans. C'est seulement à Niono où l'on a suggéré l'approvisionnement en eau par les drains de l'Office du Niger.

➡ **La prise en compte du genre :**

De façon général, les femmes sont dynamiques dans tous les maillons sur la filière gomme arabique.

- dans l'implantation des pépinières : A défaut d'être pépiniéristes, elles sont chargées du remplissage des pots pour la germination ;
- dans la production : Elles assurent l'arrosage et l'entretien des jeunes plants, et font le désherbage.
- dans la cueillette, elles interviennent au même titre que les hommes.
- Dans le commerce, les femmes sont actives dans le troc et le petit commerce de la gomme.
- dans la transformation les femmes interviennent en tant qu'ouvrières dans les unités de transformation.

V. Conclusion/Recommandations

La mission a permis aux responsables du « Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière gomme arabique au Mali », d'échanger avec les partenaires sur les questions de et visites développement de la gomme arabique au Mali et de s'imprégner des réalités du terrain. Il s'agit, entre autres :

- des interventions des acteurs directs et indirects ;
- des activités, stratégies consignées dans le document de Projet ;
- de la structuration des acteurs directs autour de la filière gomme arabique ;
- des textes législatifs, règlementaires et autres sur la création des interprofessions Agricoles en République du Mali ;
- les avis des partenaires sur le dit Projet ;
- les besoins nouveaux à incérer dans le document de Projet.

Des échanges et visites de sites ont permis à la Mission de mieux s'imprégner de la qualité, l'organisation des acteurs autour de la filière, de la répartition sexo-spécifique de l'exploitation de la gomme au Mali et des actions entreprises pour le développement de la gomme arabique.

Des conseils ont été prodigués aux différents acteurs en ce qui concerne notamment la création des organisations professionnelles de gomme arabique, l'entente et la cohésion sociale, le partenariat et la synergie d'actions.

La Mission a souligné avec insistance, les méfaits de la coupe des arbres, des feux de brousse et des attaques d'animaux.

Les autorités régionales et locales se sont engagées à tout mettre en œuvre pour soutenir, encore plus, les efforts du monde rural en général et en particulier les activités du « Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière gomme arabique au Mali ».

Ainsi, l'on peut donc dire, sans risque de se tromper, que les objectifs de la mission ont été atteints, à savoir :

- informer et sensibiliser les autorités administratives, les structures techniques, les partenaires techniques et financiers et les acteurs de la filière gomme arabique de la Région de Kayes sur le "Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière Gomme arabique au Mali » ;
- recenser les besoins des acteurs et leurs impressions sur le Projet.

Egalement, l'implantation des vergers de Gomme arabique pourrait favoriser l'association des cultures, tant en hivernage (céréales, etc.) qu'en contre saison (maraîchage, etc.). Ce qui permettra de diversifier les activités et d'accroître les revenus des populations bénéficiaires.

Des propositions d'amélioration pour un bon déroulement des activités ont été aussi faites.

Les recommandations issues de la Mission sont, entre autres :

➤ **A UMOCI:**

1. Fixer les critères d'attribution des 10 000 ha à planter ;
2. Mieux programmer les activités du Projet conformément au calendrier Agricole ;
3. Renforcer la synergie avec les initiatives privées et communautaires existantes ;
4. Susciter le secteur privé et la Diaspora à investir dans les actions de développement de la filière gomme arabique ;
5. Prévoir un budget pour assurer garantir le Warrantage auprès des SFD ;

6. Mettre à profit le site de l'UMOCI et créer des liens avec d'autres sites pour la dissémination des informations commerciales sur le marché de la gomme arabique ;
7. Procéder à une large campagne d'information et de sensibilisation des acteurs sur le processus de mise en place des Organisations Interprofessionnelles Agricoles ;

➤ **Aux autorités administratives :**

8. faire le point des terres dans leurs localités respectives ;

➤ **Aux structures techniques, réseau des chambres d'agriculture du Mali, ONG, projets/programmes et les PTF:**

9. Appuyer les acteurs directs dans tous le processus de développement de la filière gomme arabique au Mali.

La Mission